

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86

auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -

ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION

SENSIBILISATION à la lutte contre l'Arrêt Cardiaque

MAJ 18/04/2024

Objectifs :

*Permet aux salariés, avant leur départ à la retraite, d'acquérir les compétences nécessaires pour :
Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention ;
Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée ;
Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.*

Programme :

Séquence 1- Protéger Alerter Transmettre

- ❖ Identifier une urgence vitale
- ❖ Se protéger, protéger la victime et les témoins
- ❖ Alerter les secours adaptés et transmettre, suivre les consignes
- ❖ Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.
- ❖ Appliquer les règles d'hygiène élémentaire

Séquence 2 - Faire face à un saignement abondant

- ❖ Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime
- ❖ Installer la victime dans une position d'attente adaptée
- ❖ Réaliser un pansement compressif
- ❖ Appliquer les règles d'hygiène élémentaire

Séquence 3 - Réagir face à une victime en Arrêt Cardiaque

- ❖ Identifier et répondre à un ACR
- ❖ Pratiquer un Massage Cardiaque Externe
- ❖ Mettre en œuvre un défibrillateur automatique externe

Durée :

Prix : 161,00 €

Public : Salariés préalablement à leur départ à la retraite et leurs employeurs

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques :

Tout le matériel sera apporté par le formateur, mannequins, défibrillateur, pansements.



Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

Découverte basée sur les connaissances déjà acquises, contenu théorique et mises en situation adaptées au contexte et l'expérience professionnelle.

=> A savoir : Cette sensibilisation pourra être adaptée en fonction des acquis des salariés (formations et sensibilisations déjà effectuées, profession).

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation..

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : Attestation de formation

Nos formateurs : Formateurs habilités à enseigner les gestes d'urgence

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

